Le Bassin de l'Îlon et le Bois de la Garenne

Une randonnée proposée par Netra

Randonnée n°415603

Une randonnée aux paysages diversifiés, dans le creux d'un méandre de la Seine : vue sur les coteaux du fleuve, vaste plan d'eau, réserve naturelle et observatoires à oiseaux, plaine cultivée et, pour finir, agréable cheminement dans le Bois de la Garenne.

Durée :	4h05	**Difficulté :**	Moyenne
Distance :	13.85km	**Retour point de départ :**	Oui
Dénivelé positif :	39m	**Activité :**	A pied
Dénivelé négatif :	43m	**Région :**	Vexin
Point haut :	67m	**Commune :**	Saint-Martin-la-Garenne (78520)
Point bas :	16m		

Description

Stationnement sur le parking public situé au n°30 du Chemin de la Corne de Cerf, signalé par un panneau "P" à l'entrée du bourg de Saint-Martin-la-Garenne sur la D147 quand on vient de Limay / Mantes-la-Jolie.

Balisage Jaune

(**D/A**) Au sortir du parking, suivre à gauche le Chemin de la Corne de Cerf. Au croisement qui vient immédiatement (noter à droite dans la Grande Cour des bâtiments anciens restaurés), continuer tout droit dans la Rue du Vieux Puits. Déboucher sur la place de l'église (possibilité d'un aller-retour en face pour voir l'ancien prieuré et un lavoir). Suivre alors à gauche la D147 vers Vétheuil. Avant un virage à droite, prendre à gauche la Rue Raoul Lescène en direction de Sandrancourt. Croiser une rue à droite puis une rue à gauche et continuer tout droit.

(**1**) Avant le n°141 côté gauche, s'engager à droite dans un chemin qui descend entre deux clôtures. Après une cinquantaine de mètres, ignorer le départ sur la droite et continuer tout droit. Au croisement suivant (cote 37), faire une baïonnette droite-gauche et poursuivre dans la même direction (Nord-Ouest) au travers d'une végétation buissonnante et arbustive. Après un bosquet de résineux, ignorer un départ sur la gauche et continuer tout droit.

(**2**) Au croisement en T, tourner à gauche (panneau d'information sur les coteaux de Seine sur la gauche). Demeurer Ouest-Sud-Ouest sur un large et bon chemin en bordure de vastes champs sur la droite et en lisière d'un bois sur la gauche, et ignorer tous les départs sur les côtés. Après avoir traversé une langue de bois, laisser à main gauche une station d'épuration (non signalée sur la carte IGN). Poursuivre sur le large chemin et déboucher sur la route qui relie Saint-Martin et Sandrancourt.

(**3**) Suivre la route à droite. Au croisement suivant, continuer tout droit (le tracé mauve sur la carte IGN est inexact ici) et longer à main gauche une ancienne carrière. Quand la route amorce un net virage à droite, continuer en face dans un chemin bordé d'une haie sur la gauche. Noter sur la droite la Chapelle Sainte-Anne vue de dos (le chemin s'appelle Chemin de Derrière la Chapelle). Au croisement avec une rue, prendre en face décalé sur la gauche le Chemin des Gloriettes. Au bout, passer une barrière forestière et déboucher sur une rive du Bassin de l'Îlon.

Points de passages

D/A **Parking - Chemin de la Corne de Cerf**
N 49.039317° / E 1.688326° - alt. 55m - km 0

1 **Départ de chemin**
N 49.039609° / E 1.686851° - alt. 49m - km 0.39

2 **Les Prés Garnis - Croisement en T**
N 49.043772° / E 1.681465° - alt. 24m - km 1

3 **Route entre Saint-Martin et Dandrancourt**
N 49.036373° / E 1.66108° - alt. 21m - km 2.75

4 **Bassin de l'îlon - Rive Est**
N 49.034038° / E 1.645802° - alt. 18m - km 3.96

5 **Bassin de l'îlon - Rive Ouest**
N 49.02699° / E 1.62222° - alt. 21m - km 6.46

6 **Réserve Naturelle**
N 49.023964° / E 1.627928° - alt. 24m - km 7.01

7 **Croisement de routes en T**
N 49.021178° / E 1.638893° - alt. 30m - km 7.89

8 **Croisement de pistes agricoles**
N 49.022023° / E 1.655093° - alt. 32m - km 9.59

9 **Bois de la Garenne**
N 49.01873° / E 1.664277° - alt. 60m - km 10.88

10 **Fourche**
N 49.030873° / E 1.67771° - alt. 52m - km 12.57

D/A **Parking - Chemin de la Corne de Cerf**
N 49.039317° / E 1.688347° - alt. 55m - km 13.85

Copie, vente et diffusion interdites - nsxLnROO

(**4**) Obliquer alors légèrement sur la droite et longer le bassin à main gauche. Après une succession de deux virages à droite, à un panneau d'information, prendre à gauche le chemin stabilisé pour piétons et cyclistes (non figuré sur la carte à cet endroit précis). Virer à gauche avec le chemin stabilisé et longer toute la rive Nord, le bassin étant situé à plus ou moins grande distance. Sur la droite, se trouve un taillis dense rendant inaccessible la rive droite de la Seine, puis un pré.

(**5**) Au bout du chemin stabilisé (barrière forestière), tourner à gauche dans un chemin goudronné et emprunter une passerelle (vue à gauche sur le Port de l'Îlon). À la pointe Sud-Ouest du bassin, continuer tout droit sur une petite route (ignorer la flèche Jaune qui invite à partir à droite, deux PR® se croisent ici).

(**6**) Après un portail vert côté droit, monter sur le talus à droite et gagner un observatoire à oiseaux (réserve naturelle). Continuer avec le sentier sur le talus parallèle à la route. Au bout (autre observatoire, panneaux d'information), revenir en bordure de route et continuer ainsi jusqu'au croisement suivant.

(**7**) Traverser la route et la suivre à gauche. Juste après l'arrêt de bus, s'engager à droite dans un chemin en sous-bois (pierre en travers du chemin au démarrage). Rester à petite distance d'un champ à main droite et, à l'angle du champ, virer à droite. Continuer en sous-bois puis en lisière du bois à main gauche. Au croisement situé une cinquantaine de mètres après la fin du bois, prendre à gauche (Est) une piste agricole (pas de balise ici). Longer de jeunes plantations d'arbres à main gauche puis continuer entre les champs. La piste fait un gauche-droite puis devient bordée sur la gauche par une haie et des buissons. Laisser une station de pompage à main droite et aboutir à un croisement (poteau électrique en face).

(**8**) Suivre alors à droite et une autre piste agricole. Ignorer un chemin herbeux venant de la droite et, au croisement suivant, continuer tout droit en longeant un stand d'aéromodélisme. Au croisement suivant, à l'entrée du stand, prendre à gauche le chemin herbeux qui monte vers un bois (pas de balise ici).

(**9**) Entrer dans le Bois de la Garenne et retrouver du balisage. Cheminer au Nord-Est, traverser une route et continuer en face en sous-bois (le panneau "Entrée interdite" ne concerne que l'intérieur du bois, pas le chemin). Demeurer sur le chemin principal, au Nord-Est, et ignorer tous les départs sur les côtés (notamment le départ à droite d'un autre PR®, à la hauteur d'un arbre porteur du n°9).

(**10**) À la fourche située peu après un arbre porteur du n°12, prendre le chemin de droite (celui de gauche est moins net et moins engageant). Sortir du bois et longer un champ à main droite. En gardant le cap au Nord-Est, alterner les passages en sous-bois et ceux en lisière du bois à main gauche, avec en ligne de mire le clocher de l'église de Saint-Martin. Longer une petite parcelle de vigne sur la droite (panneau d'information). Aux premières maisons, le chemin laisse place à une ruelle goudronnée. Retrouver alors rapidement le parking sur la gauche (**D/A**).

Informations pratiques

Les chemins empruntés sont soit stabilisés, soit de bonne tenue : cette randonnée devrait être praticable toute l'année, y compris en conditions humides. Prévoir néanmoins des chaussures de randonnée.

Pas de point d'eau repéré sur le parcours. Un restaurant à Saint-Martin-de-la-Garenne.

Le balisage est généralement parcimonieux et, par manque de support, quasi inexistant entre les champs. Aussi une carte au 1/25000 est-elle indispensable (au minimum celle qui accompagne la présente description).

Randonnée effectuée par l'auteur le 04 décembre 2016.

A proximité

- Église Saint-Martin (restaurée au XIXe siècle) (**D/A**).
- Vue sur les bancs de craie des coteaux de la Seine en (**2**) (vers le Nord-Est).
- Chapelle Sainte-Anne peu avant (**4**).
- Bassin de l'Îlon entre (**4**) et (**5**).
- Observatoires à oiseaux à partir de (**6**).

Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-le-bassin-de-l-ilon-et-le-bois-de-la-gar/

Copie, vente et diffusion interdites - nsxLnROO

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

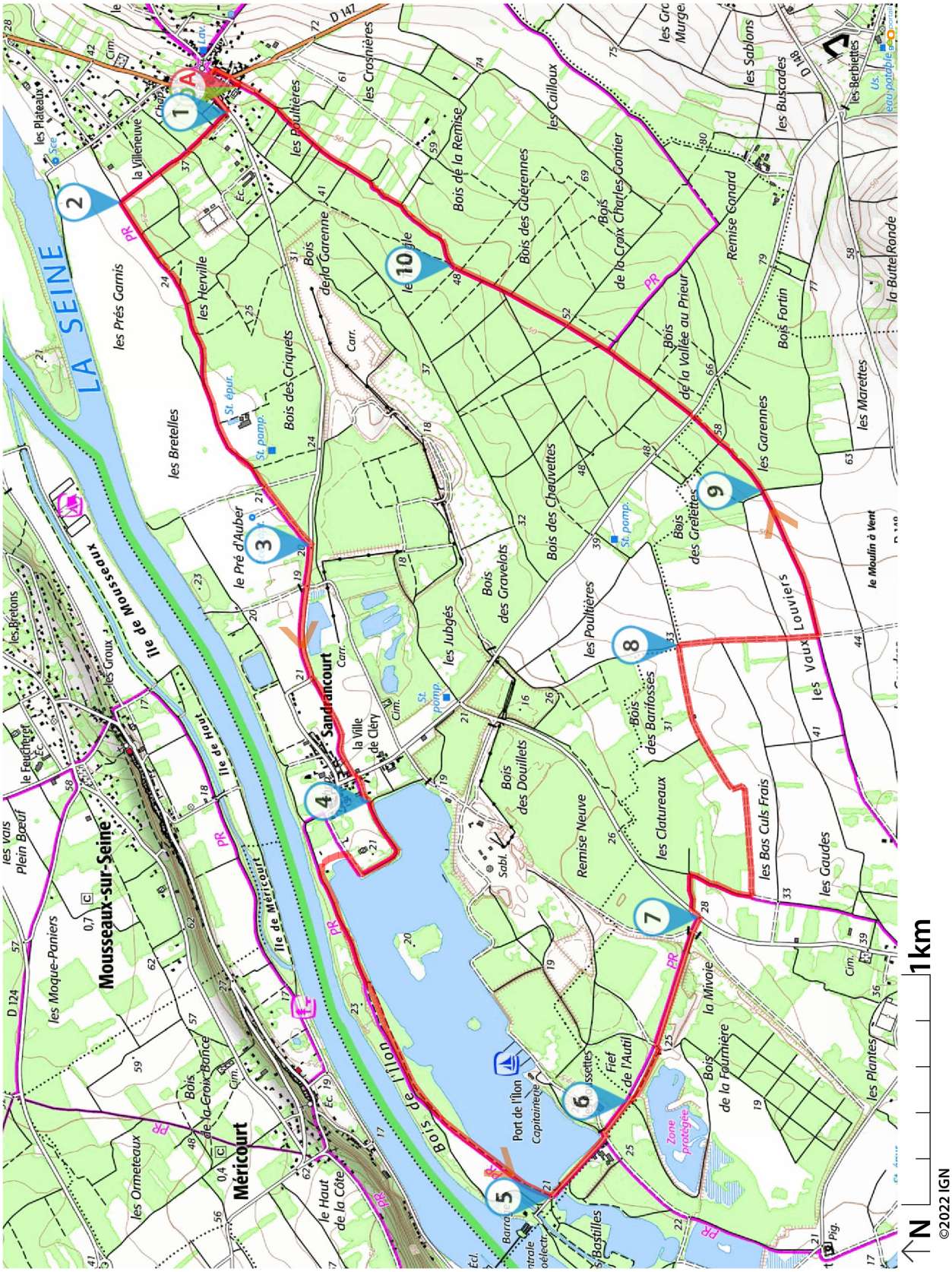

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

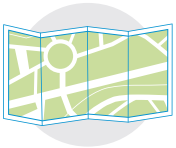

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

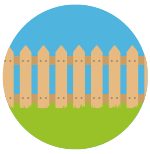

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

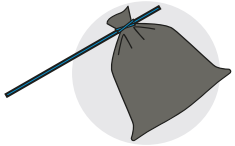

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.